

Chers administrés,

Le projet initialement proposé d'une fusion de communes à 5 a finalement été refusé par la commune de CHAMPAGNE en VALROMEY

Le maire de Champagne a écrit les motifs suivants :

- « le lieu de la mairie : très mal géré par des élus soumis aux associations » et « la défiance à l'égard de certains qui pourraient remettre à l'ordre du jour son transfert ».
- « un sentiment de manque de considération et d'estime envers la commune principale »
- « l'inquiétude par rapport aux comportements parfois arrogants et intrigants de certains élus »
- « les complications administratives face au choix du nom »

Nous tenons à vous réaffirmer que la Charte et la délibération respectaient les engagements pris.

Les motifs annoncés par le maire de Champagne ne sont que des prétextes pour expliquer ce refus.

Regrettant cette décision dommageable pour le territoire, nous étions prêts à accepter la proposition du 1^{er} adjoint de faire revoter ... or cette proposition a été refusée par le maire.

La confiance a été perdue envers l'équipe municipale de Champagne et de son maire qui n'a pas défendu le projet, nous avons donc décidé de nous engager sur un projet à quatre.

Pour ne pas perdre le bénéfice du travail réalisé par les commissions, les conseils municipaux se sont prononcés à la majorité pour la création de la commune nouvelle de **Valromey-sur-Seran**.

Au 1^{er} janvier 2019, les destins des 4 communes historiques seront liés dans une collectivité unique, au développement équilibré sur son périmètre, plus efficace dans sa gestion quotidienne.

Nous lui construirons une identité forte afin qu'elle soit visible par ses habitants et au-delà mais aussi par les partenaires extérieurs qui reconnaîtront les atouts et le potentiel de notre nouveau territoire élargi.

Le travail continue et nous vous donnons la garantie de tout mettre en œuvre pour organiser au mieux notre future commune nouvelle de façon efficace, et proche de ses habitants.

Vous remerciant de la confiance accordée et comptant sur votre soutien.

Pauline GODET

Maire de Belmont-Luthézieu

Danielle LA PIETRA

Maire de Sutrieu

Marc CHARVET

Maire de Lompnieu

André BOLON

Maire de Vieu

